

## Diaporama de la CME du 19 septembre 2023

---

### 1. Informations du président

#### • Mouvements à la CME

- Le **P<sup>r</sup> Agnès LEFORT** (médecine interne, Beaujon) a été élue le 14 septembre à la présidence de la CMEL du groupe hospitalo-universitaire (GHU) AP-HP. Nord – Université de Paris Cité en remplacement du **P<sup>r</sup> Jean-Claude CAREL**, nommé conseiller auprès du ministre de la Santé et de la Prévention ;
- Le **P<sup>r</sup> Xavier MARIETTE** (rhumatologie, Bicêtre) a été élu le 5 septembre à la présidence de la CMEL du GHU AP-HP. Université Paris-Saclay en remplacement du **P<sup>r</sup> Jacques DURANTEAU**, nommé directeur de département médico-universitaire (DMU) le DMU en juillet.
- Le **P<sup>r</sup> Jean-Marie JOUANNIC** (gynécologie obstétrique, Armand-Trousseau) remplace le **P<sup>r</sup> René ADAM** dans le collège des directeurs de DMU, le **P<sup>r</sup> Zahir AMOURA** (médecine interne, Pitié-Salpêtrière) remplace le **P<sup>r</sup> Hubert Ducou LE POINTE**, nommé directeur de DMU, et le **P<sup>r</sup> Jean-Michel MOLINA** (maladies infectieuses, Saint-Louis) remplacera le **P<sup>r</sup> Jean-Yves ARTIGOU**, dont le consultanat a pris fin au 1<sup>er</sup> septembre.  
Le **D<sup>r</sup> Cyril CHARRON** remplace le **P<sup>r</sup> Hubert Ducou LE POINTE** à la présidence de la sous-commission [Numérique](#), dont il était déjà vice-président.
- **M. Emmanuel HAY** remplace **M. Léonard CORTI** dans le collège des internes.

#### • Baromètre social

Le premier « [baromètre social](#) » de l'AP-HP date de 2013, mais il n'avait malheureusement pas eu de suites. Le nouveau baromètre prévu par le « [levier 16](#) » devra donc éviter cet écueil. Il est en cours d'élaboration et sera diffusé en novembre. Les résultats seront partagés avec la CME en fin d'année ou début d'année 2024.

#### • Campus hospitalo-universitaire Saint-Ouen – Grand-Paris Nord

Début août, l'AP-HP a formé un appel assorti d'une demande de sursis à exécution devant la cour administrative de Paris contre l'annulation de la déclaration d'utilité publique du projet de campus par le tribunal administratif de Montreuil ([CME du 11 juillet 2023](#)). La cour administrative d'appel a fini l'instruction du dossier et fixé l'audience au 3 octobre en décidant de juger du fond de l'affaire.

#### • Préparation aux épidémies hivernales

La situation aux urgences reste actuellement tendue, notamment pour les patients nécessitant une prise en charge psychiatrique. En pédiatrie, les projections d'ouvertures de lits en vue des épidémies hivernales sont supérieures à celles de l'année dernière dans les unités de surveillance continue, mais il manque des lits de réanimation par rapport aux objectifs visés. Le nouveau traitement par une injection d'un anticorps anti-VRS (accepté par 60 à 80 % des parents dans les maternités) devrait permettre de réduire le nombre d'hospitalisations pour bronchiolite cet hiver.

### 2. Bilan à 9 mois des « 30 leviers pour agir ensemble » (M. Nicolas REVEL)

Le directeur général a dressé le bilan à 9 mois de la mise en œuvre des « [30 leviers pour agir ensemble](#) », que vous pouvez consulter dans le détail en vous reportant au [dossier de presse](#) paru à cette occasion.

Les premiers résultats sont encourageants puisque nous devrions atteindre l'objectif d'augmenter notre nombre total de recrutements de 400 infirmiers et infirmières supplémentaires pour atteindre 2 450 recrutements en 2023 et que les départs ont diminué de 11 % sur les huit premiers mois de l'année. Nous devrions ainsi pouvoir rouvrir 400 lits d'hospitalisation complète (dont 300 en médecine, chirurgie, obstétrique [MCO]).

La situation reste cependant difficile et l'enjeu à venir sera la réouverture d'un capacitaire permettant d'accueillir à nouveau les patients qui le nécessitent dans de bonnes conditions de qualité et de sécurité

des soins. Il reste donc à confirmer, consolider et amplifier ces premiers résultats, dont beaucoup d'entre nous ne voient pas encore les effets dans le quotidien des services.

### **3. Rapport d'activité du collège de déontologie de l'AP-HP (M<sup>me</sup> Françoise TOMÉ et M. Lionel COLLET) ([diaporama](#), [rapport](#))**

M<sup>me</sup> Françoise TOMÉ, membre du Conseil d'État et ancienne magistrat judiciaire, a été nommée présidente du collège de déontologie par le directeur général en mai 2023. Elle succède au P<sup>r</sup> Lionel COLLET, nommé président de la Haute Autorité de santé (HAS).

Les missions du collège se sont accrues depuis sa création en 2017. D'abord cantonné à l'examen du respect des obligations déontologiques et à la prévention des conflits d'intérêts, son champ de compétences s'est étendu au contrôle des départs dans le privé, aux demandes d'autorisation de création d'entreprises, aux signalements des actes répréhensibles (« référent alerte ») et au respect du principe de laïcité (« référent laïcité »). Si, au départ les demandes de cumuls d'activités constituaient la majorité des saisines du collège, aujourd'hui, trois saisines sur quatre portent sur les dispositifs de valorisation de la recherche publique.

Chargé en février 2022 par le directeur général, le président de la CME et le président de la conférence des doyens d'une réflexion sur les principes permettant de concilier la liberté d'expression et la lutte contre la désinformation en santé, le collège a proposé un projet de charte (voir [annexes 4 et 5 du rapport](#)) qui sera présentée prochainement à la CME.

### **4. Stratégie « personnes âgées » (M<sup>me</sup> Claire DAVY) ([diaporama](#))**

Face à l'impact sur le fonctionnement hospitalier de l'évolution démographique des personnes âgées (le nombre de Franciliens de plus de 85 ans devrait presque doubler d'ici 2040), l'AP-HP entame un changement de stratégie. Tout en mettant en œuvre de nouvelles formes de prise en charge (ambulatoire, expertise gériatrique dans les services d'aigu, etc.) et en s'attaquant aux problèmes d'effectifs en gériatrie dans le cadre des « 30 leviers », il s'agit de réaffirmer l'intérêt de l'offre de [soins de longue durée](#) en préservant son capacitaire global et en poursuivant son recentrage sur les patients les plus lourds et les plus instables.

### **5. Rapport sur la formation continue à l'AP-HP (M<sup>me</sup> Gwénoyée ABALAIN) ([diaporama](#))**

Le rapport souligne le besoin de mettre en place un pilotage stratégique de la formation continue à l'AP-HP, qui doit être un outil d'accompagnement de la mise en œuvre du projet stratégique. La sous-commission [Formation](#) de la CME, dont le rapport souligne la qualité du travail, participera à la déclinaison du plan d'actions.

La prochaine réunion de la CME aura lieu le **17 octobre 2023** précédée du bureau le 3 octobre.

P<sup>r</sup> Rémi SALOMON, le 2 octobre 2023